Mise en ligne : 14 août 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE HAÏPHONG (1913)
ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE (1921)

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAÏPHONG
Procès verbal de la 181e séance du 18 mai 1899
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1899, p. 3)

……

4° Création d'une école professionnelle

La Chambre a exposé à M. le gouverneur général l'utilité de la création à Haïphong d'une école professionnelle d'apprentis ouvriers et non d'une école d'art industriel comme à Hanoï. Les élèves y seraient enrégimentés.

Après un échange de vues, M. le gouverneur général. a décidé de charger M. Brenier et le résident d'Haïphong d'étudier le moyen de créer cette école en tenant compte des vœux de la Chambre, et, sur les indications de M. le colonel Leherle, cette étude pourrait se porter sur l'organisation d'une école similaire qui existe à la Martinique.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1912, p. 2, col. 3)

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — C'est le 1er janvier que devait s'ouvrir, à Haïphong. l'école professionnelle pour laquelle M. Sarraut avait promis l'année dernière, à la chambre de commerce, de prélever sur les fonds de l'emprunt de quatre-vingt dix millions les fonds nécessaires à son installation. Mais l'emprunt n'est pas voté, et cette création si utile menaçait de rester pendant longtemps encore à l'état de projet.

Je dis «menaçait »,car la chambre de commerce a décidé, dans sa dernière séance, de prendre à sa charge les travaux restant à effectuer aux bâtiments mis à sa disposition pour la création de cette école, et ce jusqu'à concurrence de 3.000 $, qui seront réglées sur situation du service des travaux publics dans la forme ordinaire des travaux exécutés pour le compte de la chambre de commerce.

En conséquence, il a été écrit dans ce sans à M. le directeur des Travaux publics, en lui demandant de vouloir bien inviter le service des bâtiments civils à effectuer au plus tôt ces travaux pour que les lieux soient prêts à la fin de l'année.

Quand l'emprunt aura été voté, la chambre de commerce demandera à l'administration de bien vouloir lui tenir compte de cette avance pour l'exécution de travaux dans les docks.

Il a été également procédé à l'élection d'une commission chargée d'arrêter les dernières dispositions relatives au recrutement et au fonctionnement de l'école, et MM. Porchet, Roque et Sen ont été choisis pour en faire partie.

Espérons que, grâce à cette initiative, l'école professionnelle pourra ouvrir ses portes, comme il avait été prévu, dès le premier janvier. Depuis le temps que l'on réclame cette création, il sera vraiment grand temps qu'elle soit enfin réalisée.

Le résident supérieur Destenay visite Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1913)

……

À l'École professionnelle. — Le résident supérieur prend alors passage sur la chaloupe des Travaux publics *Quang-Tchéou* pour gagner l'ancien hôtel du gouvernement général à Ha-Ly et les anciens ateliers de la marine* où va être installée l'école professionnelle des mécaniciens.

Et dès en arrivant, on admire avec quel rare bonheur M. Lacollonge, ingénieur des travaux publics, à qui la surveillance des travaux de réfection a été confiée, a su tirer parti, étant donné les modestes crédits qui lui étaient ouverts, des ruines misérables que constituaient, il y a peu de temps encore, ces bâtiments. Ce n'est pas luxueux, ce n'est pas non plus confortable, mais c'est suffisant pour commencer et quand on songe depuis combien de temps Haïphong réclame, sans pouvoir l'obtenir, l'ouverture de cette école, on se déclare satisfait.

Ce qui laissera le plus à désirer, certainement, ce sera l'outillage, car, des machines garnissait autrefois les ateliers, il ne reste plus que quelques trop rares rossignols, dont il va cependant falloir tirer parti. L'ingéniosité et l'habileté des professeurs suppléera à ces défectuosités.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 mai 1913, p. 2, col. 3)

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — Une allocation forfaitaire de 4.800 piastres est mise à la disposition de la Chambre de commerce de Haïphong, pour lui permettre d'assurer jusqu'à la fin de 1913 le fonctionnement de l'École professionnelle nouvellement créée dans cette localité.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 septembre 1913, p. 2, col. 2)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — Nous lisons au *Journal officiel* l'arrêté du 29 août dont voici le texte :

Il est institué, à Haïphong, une école professionnelle pour l'enseignement du travail de ferronnerie, de mécanique et d'ajustage. Ultérieurement, d'autres sections pourront être créées pour répondre aux besoins de l'industrie, s'il y a lieu.

Cette école a pour but de former des ouvriers indigènes instruits, aptes à devenir contre-maîtres ou chefs d'ateliers dans les principaux corps de métier.

Le régime de l'école est l'internat.

Pourront être admis à l'école les indigènes ou assimilés âgés d'au moins 16 ans révolus et possédant des aptitudes à recevoir l'enseignement de ladite école.

Le nombre des élèves est fixé annuellement par le Résident Supérieur suivant les ressources budgétaires. Ces élèves sont recrutés par voie de concours et astreints à fréquenter l'école pendant une période de trois années.

Des élèves peuvent également être admis comme apprentis ou auditeurs libres ; leur nombre n'est pas limité.

Un certificat sera délivré par le Résident supérieur à tout élève qui aura satisfait d'une manière complète aux examens de sortie dont le programme sera fixé par ce haut fonctionnaire.

L'école professionnelle, placée sous la haute direction de la chambre de commerce de Haïphong, est administrée, sous le contrôle de l'Administration du Protectorat, par un conseil composé comme suit : 1° Le Président de la chambre de commerce de Haïphong, président ; 2° Le chef du service de l'Enseignement au Tonkin ou son délégué ; 3° Un fonctionnaire des Services civils désigné par le résident maire de Haïphong ; 4° Un membre de la chambre de commerce délégué par cette assemblée ; 5° Un ingénieur ou un conducteur des Services maritimes et fluviaux ; 6° Un membre indigène de la chambre de commerce délégué par cette assemblée, membres ; 7° Le directeur de l'école, membre avec voix consultative.

Ce conseil a qualité pour étudier toutes les question» qui intéressent l'école professionnelle et pour présenter tous vœux ou propositions à son sujet. Il aura notamment à élaborer le programme des études et toutes les mesures de détail qui seront soumis ultérieurement à l'approbation du Résident supérieur. Il devra également suivre le fonctionnement de l'école et tes progrès des apprentis.

Une subvention annuelle imputable au budget local du Tonkin est mise, à titre d'avance et à charge de justification ultérieure d'emploi, à la disposition du conseil d'administration de l'école pour acquitter toutes demeures entraînées par son fonctionnement.

Les fonctions de directeur, professeurs et chefs d'ateliers européens et indigènes sont confiées soit à des fonctionnaires en service dans la colonie soit à un personnel recruté par contrat.

La désignation du personnel chargé de ces différentes fonctions est faite par le résident supérieur sur la proposition du conseil d'administration.

Le directeur est logé dans l'école. Les professeurs seront assistés par des contremaîtres et ouvriers indigènes recrutés sur place, au fur et à mesure des besoins du service.

L'école devra être visitée plusieurs fois par an par l'Inspecteur des écoles professionnelles.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 septembre 1913, p. 2, col. 3)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Verignon a été désigné par le résident-maire pour faire partie du conseil d'administration de l'école professionnelle.

Le conseil se réunira lundi prochain à 9 heures.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1914, p. 2, col. 1-2)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ecole_Rosel-Saigon.pdf

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — Après bien des difficultés et des négociations longues et difficiles, la chambre de commerce de Haïphong a pu ouvrir, depuis le 1er janvier, une école professionnelle destinée à la formation des mécaniciens annamites.

Une organisation semblable fonctionne à Saïgon, et dans des conditions infiniment meilleures.

……

Nous sommes encore bien loin à Haïphong de cette organisation et de ces résultats.

À vrai dire, même, notre école des mécaniciens est à l'état embryonnaire purement et simplement. Sans outils, sans machines, ou peu s'en faut, le dévoué directeur qui a la charge de former les premiers élèves a une tâche fort ingrate et a besoin de tout son dévouement et de toute son ingéniosité pour faire quelque chose avec rien.

Espérons que les pouvoirs publics, s'intéressant à cette œuvre et en comprenant l'utilité, la mettront en mesure de pouvoir marcher.

Soldes et indemnités
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1917, p. 809)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine en date du 24 juillet 1917 :

La solde annuelle de M. Fioleau, mécanicien des chaloupes du Protectorat du Tonkin, chargé de la direction de l'École professionnelle de Haïphong, est portée de huit mille (8.000) à neuf mille francs (9.000).

Cette solde sera imputée au Chapitre XXXVI, article 6, paragraphe 2 de l'exercice 1917 budget local du Tonkin.

Cet agent sera classé en ce qui concerne les indemnités de route et de séjour, les passages et le traitement dans les hôpitaux, à la 3e catégorie du tableau annexé au décret du 6 juillet 1904.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1919, p. 215)

Par arrêté du résident supérieur au Tonkin, en date du 18 janvier 1919 :

M. Lebourg, commis de 3e classe des Services civils, en service à la résidence supérieure (3e Bureau), est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire comptable de l'École professionnelle de Haïphong.

M. Lebourg recevra, pendant la durée de ses fonctions, une indemnité de responsabilité de trente piastres (30 p. 00) par mois conformément à l'article 36, paragraphe 3 de l'arrêté du 13 février 1916.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1919, p. 441-442)

Par arrêté du gouverneur général de l'Indochine en date du 24 février 1919 :

M. Fioleau, mécanicien de chaloupe du Protectorat du Tonkin, est nommé chef d'atelier et continuera à remplir les fonctions de directeur de l'École professionnelle de Haïphong qu'il occupe actuellement.

M. Fioleau recevra une solde annuelle de 10.000 francs. Cette solde sera imputée au chapitre 32 article 6 paragraphe 2 de l'exercice 1919 du budget local du Tonkin.

Cet agent sera classé, en ce qui concerne les indemnités de route et de séjour, les passages et le traitement dans les hôpitaux à la deuxième catégorie du tableau annexé au décret du 6 juillet 1904.

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1920, p. 283)

Haïphong — École professionnelle. — Construction d'un bâtiment pour réfectoire et dortoirs.

Entreprise : Bui-huu-Cat.

(Adjudication du 22 octobre 1919 — Délai d'exécution : 9 mois).

Congés-Permissions-Passages
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1921, p. 300)

Par arrêté du résident supérieur p. i. au Tonkin du 11 janvier 1921.

Un congé administratif de douze mois à solde entière d'Europe est accordé à M. Fioleau, directeur de l'école professionnelle de Haïphong, pour en jouir à Le Pouliguen (Loire-Inférieure).

Ce fonctionnaire, classé à la 2e catégorie du tableau annexé à l'arrêté du 24 mars 1910, prendra passage, si rien ne s'y oppose, aux frais du budget local du Tonkin à bord de l'un des paquebots des Messageries maritimes qui partiront de Haïphong à destination de Marseille dans la première quinzaine de mars 1921.

Voyage seul.

Commission pour l'essai de canots automobiles
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1922, p. 2)

Faure [1], directeur de l'École professionnelle de Haïphong, président.

VISITE DE HAÏPHONG PAR M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL P.l. BAUDOIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mai 1922, p. 1, col. 4-5)

……

M. Dupuy présente ensuite l'École professionnelle. MM. Faure, directeur, et Gassies, son auxiliaire immédiat, donnent toutes explications utiles aux visiteurs de cette ruche toute bourdonnante d'activité.

On frappe à coups sonores et redoublés sur ce qui nous apparaît, à tous, une vieille casserole et qui sera demain la coque très présentable d'une chaloupe à vapeur servant d'école de chauffe pour les élèves.

Un canot automobile d'une longueur de 8 m est en construction. Une chaudière à la tuyauterie compliquée est faite en réduction pour l'Exposition de Marseille.

Mais courbés sur leurs tours ou leurs étaux, les apprentis s'appliquent, très attentifs, à l'exécution de la tâche qui leur est confiée ; plusieurs donnent le dernier « coup de fion » à des pièces compliquées qu'examine M. le gouverneur général.

La visite se termine par une excursion dans les locaux, dortoirs, réfectoires des élèves que nous savons admirablement distribués.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

---

[1] Joseph Faure : mécanicien principal de 1re classe de la Marine. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 13 juillet 1910). Décédé à Dijon : avis *Le Progrès de la Côte-d'Or*, 4 février 1924.

(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1922, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Duclaux, directeur de la Société des transports automobiles à Haïphong, est désigné pour faire partie du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Haïphong en remplacement de M. de Saivre, rentré en France.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 décembre 1922, p. 2, col. 3)

SOUHAITS DE BIENVENUE. — Nos souhaits de bienvenue à M. Fioleau, codirecteur de l'École pratique d'industrie de Haïphong, et à Mme Fioleau.

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1923, p. 2, col. 4)

Mécaniciens de la Marine. — M. Faure, mécanicien principal de 1re classe de la Marine, placé en mission auprès du Gouverneur général de l'Indochine, est remis à partir du 1er janvier 1923 à la disposition du Commandant de la Marine et de la Division navale de l'Indochine.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1923, p. 2, col. 2)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Faure, mécanicien de la marine, qui dirigeait l'École professionnelle pendant l'absence de M. Fioleau, en congé, est remis à la disposition de M. le commandant de la marine en Indochine.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 juin 1923, p. 1, col. 5)

COMMISSION. — Une commission composée de: MM. Verquin, sous-directeur d'artillerie de Haïphong, membre du conseil d'administration de l'École pratique d'industrie de Haïphong, président ; Brazey, directeur de la Société des Ateliers maritimes à Haïphong, membre du conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Haïphong, Bonabel. chef mécanicien de 1re classe des T. P. à Haïphong, membres, est chargée de faire subir à M. Ordonneau, chef d'atelier temporaire de l'École pratique d'industrie de Haïphong, l'examen professionnel prévu à l'article 6 § B du Règlement général de l'enseignement professionnel.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er août 1923, p. 2, col. 2)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Ordonneau Victor, chef d'atelier journalier a l'École pratique d'industrie de Haïphong, est nommé chef d'atelier stagiaire dans le cadre des chefs d'atelier de l'Enseignement professionnel en Indochine pour compter du 28/7/23.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 septembre 1923, p. 2, col. 2)

EXAMEN DE L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Sur les 92 jeunes gens qui se présentèrent à l'examen d'entrée de l'école pratique d'industrie de Haïphong, 28 seulement furent reçus. Il reste donc 12 places qui seront réservées aux élèves certifiés primaires n'ayant pu se présenter à temps à cause de l'interruption des communications avec les provinces de l'intérieur. La rentrée des classes est fixée au 1er octobre.

Les écoles professionnelles indochinoises
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 octobre 1923, p. 3, col. 5)

La *Dépêche* publie ce qui suit au sujet de l'École professionnelle de Haïphong :

« — Les écoles professionnelles nous ont donné quelques spécialistes, quelques dessinateurs, quelques employés et même quelques fonctionnaires ; mais elle ne nous donnaient pas d'ouvriers. Est-ce vraiment, et comme on l'a dit, que leur organisation et que leur outillage ne correspondaient pas aux résultats qu'on y poursuivait ?

Prenons comme exemple l'école professionnelle de Haïphong, qui est la meilleure de toutes ces écoles.

L'école de Haïphong reçoit des jeunes-gens qui sont pourvus d'un titre d'étude, et non pas de jeunes apprentis qui sont là pour tout apprendre ; elle offre à ces élèves des cours complets et assez ambitieux et touffus contre un minimum de travail manuel, et elle n'a pas les ateliers ni les machines en nombre suffisant ni de modèles assez modernes. En un mot, l'école professionnelle, par désir de sortir de son rôle et d'en jouer un plus considérable, est une façon d'école des Arts et Métiers, en attendant qu'elle devienne une façon d'École centrale. En outre, cette école, au lieu de guider ses élèves dans la vie normale, les enlève à cette vie, les centralise, les encaserne et les enrégimente. Elle n'a pas que des ateliers et des salles de cours ; elle a des réfectoires et des dortoirs.

Ce n'est pas ainsi que l'on fait des ouvriers indigènes, ni même des contremaîtres. Il eût fallu un organisme plus souple et plus approprié, plus riche aussi.

Il est impossible que les écoles professionnelles possèdent, à l'usage de leurs apprentis, le matériel et l'outillage complet de tous les métiers et de toutes les industries du pays. Ce qu'elles peuvent avoir n'est rien, à côté de ce qu'elles devraient avoir. Et elles ont fait là une dépense vaine.

Si on y réfléchit bien, une école vraiment pratique devrait avoir des contrats avec les établissements du pays, pour que ceux-ci aient un atelier spécial où seraient reçus et instruits les apprentis, suivant le métier qu'ils se destineraient à faire. Elle aurait des installations pour des cours, aussi variés que possible, avec des selles d'expérience, et un personnel enseignant soigneusement choisi. Ces deux parties de l'instruction devaient être soigneusement séparées ; l'école ferait donner la première, et donnerait directement la seconde ; elle jouerait le rôle d'une *école du soir* Ainsi ses élèves,

travaillant comme des ouvriers, sortiraient *ouvriers*, et non pas candidats fonctionnaires ou même plantons.

On nous apprend que l'école d'Haïphong étudie, pour elle-même, une transformation de ce genre.

M. Duclaux, dont la compétence en la matière est incontestée, a plusieurs fois traité cette question dans l'*Avenir du Tonkin*. »

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 novembre 1923, p. 1, col. 5)

COURS COMPLÉMENTAIRES. — M. Duchemin, professeur de 3e classe de l'enseignement du 1er degré en service à l'école Henri-Rivière, est désigné pour continuer ses fonctions aux cours complémentaire annexés au groupe scolaire franco-annamite de Haïphong. Il assurera en même temps, dans la limite du maximum de service réglementaire, 10 heures 1/2 d'enseignement par semaine à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1923, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Martinet, ingénieur adjoint de 2e classe des T.P. à Haïphong, est chargé de quatre heures de cours d'électricité par semaine à l'École pratique d'industrie de cette ville.

M. Martinet aura droit, en cette qualité, à l'allocation de 2 p. 50 par heure de service effectif prévue par le Règlement général de l'Instruction publique.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er février 1924, p. 2, col. 1)

SOLDE DE PRÉSENCE. — La solde de présente de M. Fioleau, directeur de l'École pratique de Haïphong, est portée de 10 000 fr. à 11 000 fr. par an, pour compter du 1er janvier 1024, au point de vue exclusif de l'ancienneté.

Travaux publics Hanoi
Avis d'appel d'offres
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 août 1924, p. 18)

Le 3 septembre 1924 à 16 heures

Travaux de construction d'un hangar pour garage des machines à frapper des sapèques* à l'École pratique d'industrie à Haïphong.

Travaux à l'entreprise 1.547 $ 98
Cautionnement provisoire 25 $ 00

Haïphong
Mariages
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1925, p. 568)

Janvier

M. Fernand Ferdinand Pierre Arnaud Gassies, professeur de l'École pratique, majeur ,et Mlle Adrienne Suzanne Baclet, sans profession, majeure, tous deux domiciliés à Haïphong.

Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juillet 1925)

NAISSANCE. — Nous apprenons avec plaisir la naissance… le 1er juillet 1925 à 16 h. 30, à l'hôpital de Lanessan, de Christiane Marcelle Camboulive, fils de Mme et M. Fernand Arnaud Élie Marius Camboulive, ingénieur, professeur technique à l'École professionnelle de Haïphong.

Nos bien sincères félicitations aux heureux parents et nos souhaits eux bébés

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 décembre 1925, p. 2, col. 3)

CONGÉ. — Un congé administratif de 6 mois à solde entière de présence est accordé à M. Fioleau, directeur de l'École pratique d'industrie de Haïphong, pour en jouir à La Baule (Loire-Inférieure).

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 décembre 1925, p. 4, col. 3

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Le nommé Le-nguyên-Long, élève de 2e année de l'École pratique d'industrie à Haïphong, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du 30 novembre 1923.

Le remboursement de la somme de 72 piastres représentant le montant des allocations qu'il a perçues durant son séjour à l'École pratique d'Industrie à Haïphong sera poursuivi contre son tuteur, M. Lê-nguyen-Thang, demeurant rue de Hâu-Binh, Sontay.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 décembre 1925, p. 2, col. 3)

À L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Depuis peu de temps, la gent écolière devient frondeuse, et cela sans aucune intelligence, car c'est faire preuve de peu d'esprit que de vouloir « chahuter » les maîtres qui instruisent et l'Administration qui assure à ces jeunes écervelés des conditions matérielles qu'aucun d'eux n'a chez lui, la plupart du temps.

Et lundi, les 28 élèves de l'École pratique d'industrie ont fait grève, comme toujours pour des motifs qui n'existent pas, ces jeunes gens vivant dans des conditions morales et matérielles que bien de leurs jeunes compatriotes de la rizière envieraient.

Le directeur de l'école, M. Fioleau a ramené le calme en envoyant ces jeunes gens en vacances dans leurs familles, la plupart en reviendront assagis, espérons-le. Dans le cas contraire, des sanctions devront intervenir.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 janvier 1926, p. 2, col. 2)

LA RENTRÉE A L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — La rentrée des élèves de l'École pratique d'industrie s'est effectuée aujourd'hui 6 courant, à 13 h. 30, dernier délai qui avait été fixé par M. le résident-maire, et n'a donné lieu au aucun incident. Sur 125 élèves inscrits, 43 sont rentrés. Les parents de 14 élèves ont écrit à la Direction pour annoncer le retour prochain de leurs enfants qui sont allés passer leurs vacances en famille, et n'ont pu être touchés par l'avis de M. le résident-maire.

Il est à noter que les élèves métis, qui sont au nombre d'une douzaine n'ont pris aucune part à la mutinerie du 28 décembre. Quant aux élèves non rentrés, dont un certain nombre sont originaires de l'Annam, ils se tiennent dans les gargotes aux environs de l'école. Il est hors de doute qu'ils subissent une influence occulte, bien néfaste pour eux en tous cas. La population indigène en général est loin d'approuver la conduite de ces jeunes écervelés, qui, n'ayant pas effectué leur rentrée, sont maintenant rayés de l'école. Ils le regretteront plus tard.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 janvier 1926, p. 2, col. 3)

LES INCIDENTS DE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — À la suite des incidents de l'École pratique d'industrie de Haïphong, l'autorité supérieure vient de prononcer l'exclusion des élèves qui ne se sont pas représentés à la rentrée. Il sera pourvu incessamment à leur remplacement.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 février 1926, p. 2, col. 2)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — M. Fioleau, promu directeur de l'École professionnelle de Haïphong à 11.000 francs depuis 1924, a pris rang dans ce grade, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté à compter du 6 avril 1923. Il conserve en outre un rappel de 2 ans 1 mois 9 jours pour services militaires obligatoires.

M. Fioleau est promu directeur de l'École professionnelle de Haïphong à 12.000 francs, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, à compter du 1er janvier 1926. La présente promotion épuise le rappel pour services militaires obligatoires dont l'intéressé était titulaire.

Nos félicitations à M. Fioleau.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1926, p. 2, col. 2-3)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Camboulive Fernand, professeur technique stagiaire de l'Enseignement professionnel en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong, est chargé des fonctions de directeur des fonctions de directeur de l'établissement pendant l'absence de M. Fioleau, rentrant en congé en France.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 juillet 1926, p. 1, col. 2)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Haïphong est composé ainsi qu'il suit : MM. l'administrateur maire de la ville de Haïphong, délégué du chef de l'administration locale, président, le chef du service du Matériel et Traction à la circonscription des chemins de fer du Nord, l'ingénieur chef du service Maritime du Tonkin, à Haïphong ou son délégué, le président de la Chambre de commerce de Haïphong, Faquin, membre de la chambre de commerce de Haïphong, Grénaux, directeur de la Société industrielle de chimie d'Extrême-Orient à Haïphong, Bonabel, mécanicien de 1re classe de la Marine Marchande, chef mécanicien hors classe des T.P. le directeur de l'École, le tuan-phu de Kien-An, membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la résignation du directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative,

---

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 septembre 1926, p. 1, col. 5)

ÉCOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE. — Lundi dernier a eu lieu le concours d'admission à l'École pratique de commerce et d'industrie.

Il y eut 14 admis à la première série et 49 à la seconde.

Voici le programme de l'examen de la première série :

Concours d'entrée à l'École pratique d'industrie d'Haïphong
PROJET D'EXAMEN — (1re série)
Dictée
Conseils aux nouveaux apprentis

Vous venez à l'École industrielle pour apprendre un métier : sachez que ce n'est pas en trois ans seulement que l'on devient un bon ouvrier. Mais, cependant, durant ce temps, on peut acquérir une chose excellente : le goût de son travail et le désir de se perfectionner dans sa profession.

Lorsque, à la sortie, vous serez confondus avec les ouvriers et les manœuvres illettrés, ne vous croyez point supérieurs à eux. Ils ont une chose qu'il faut les prier de vous apprendre : l'expérience et la pratique de leur métier. Cette qualité, on met dix ans pour la gagner. Soyez donc modestes et, si vous désirez vous distinguer, faites que ce soit par la qualité et la quantité de votre production.

Questions. — 1°) donnez l'idée générale de la dictée ; 2°) Expliquez ce que signifie : « L'expérience et la pratique de leur métier » ; « la quantité et la qualité de votre production » ; 3°) donnez les expressions contraires de : se perfectionner — illettré — modeste — se distinguer.

Rédaction. — Par suite de la découverte d'un gisement de charbon, un lieu, autrefois inhabité, va se peupler.

Dire, par ordre de nécessité, quelles seront les diverses professions qui doivent venir s'y installer pour permettre aux futurs ouvriers de la mine de vivre normalement.

Problèmes — 1°) Possédant deux montants de 7 mètres dont vous voulez faire une échelle, quel doit être le nombre d'échelons à placer sachant qu'ils doivent être espacés de 0 m. 25 d'axe en axe et que le premier et le dernier échelon sont à 0 m. 25 des extrémités de l'échelle

2°) Un industriel paye ses ouvrières à la tâche à raison de 1 p. 20 par pièce. Chacun d'eux pourrait, s'il ne flânait pas, finir 1 de ces pièces en 10 h. Mais en perdant 5 minutes par heure, ses ouvriers se causent ensemble une perte de 28 p. par quinzaine.

Sachant que, par quinzaine, ils travaillent 14 journées de 10 h., trouvez le nombre d'ouvriers ?

Oral. — Questions sommaires sur les éléments géométriques et arithmétiques.

LA VILLE

(*L'Avenir du Tonkin*, 1er décembre 1926, p. 1, col. 5)

Adjudications. — Lundi 29 novembre 1927 ont eu lieu à la circonscription territoriale du Tonkin à Hanoï, les adjudications suivantes :

I. — À16 heures : adjudication pour les travaux de construction d'un bâtiment de cinq classes à l'École pratique d'industrie à Haïphong. Travaux à l'entreprise : 13.176 p. 91.

Voici les résultats :

MM. Vernet, rabais de 1 %
Tran quy-Khang, 26
Nguyên-van-Tâp. 28
Luong-Mane-Sune, 29
Thai-Lai dit Ng-van-Tu 29
Do-huu-Thuc dit Cai-Bo, 29
Phan-van-Vinh et Ng-xuan-Trac, 30

Ces derniers ont été déclarés adjudicataires provisoires.

……

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1927, p. 2, col. 4)

École des Arts appliqués*. — L'arrêté du 2 avril 1927 portant mutation de MM. Barrau et Gassies est rapporté en ce qui concerne M. Gassies.

M. Besançon, chef d'atelier de 2e classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École des Arts appliqués de Hanoi, en remplacement de M. Barrau, appelé à une autre destination.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1927, p. 1-2)

À PROPOS DE LA GRÈVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE. — La grève ridicule que viennent de déclarer quelques mauvaises têtes de l'École pratique de commerce et d'industrie, n'a pas éclaté à l'improviste, elle a sa genèse, qui remonte au mois d'octobre. À cette époque-là, les élèves donnaient déjà quelques signes de mécontentement et le directeur, M. Fioleau, dont tout le monde connaît le calme et l'esprit de justice, les invita à préciser leurs griefs. Les élèves demandèrent : 1° la suppression des corvées ; 2° la suppression de la retenue sur la bourse à titre de punition ; 3° enfin l'autorisation de sortir le samedi soir avec rentrée le lundi matin comme cela se faisait autrefois, au lieu de la seule sortie du dimanche matin avec rentrée le soir à dix heures comme l'accorde le règlement actuel.

Le directeur prit note de leurs vœux et adressa un rapport au chef de service, le directeur de l'Enseignement, qui répondit que les punitions consistant en nettoyage des bancs et tables du réfectoire n'avaient aucun caractère humiliant ou avilissant. Le plus simple pour les élèves est de ne pas se faire punir.

Quant aux retenues pécuniaires, voici ce dont il s'agit. Les élèves de première année reçoivent une bourse mensuelle de cinq piastres, ceux de deuxième année, six piastres, et sept piastres pour les élèves de troisième année.

Cet argent est destiné à payer leur nourriture, qui est fournie par un nourrisseur, lequel est surveillé de très près, afin que la nourriture soit saine et suffisante.

Si un élève se met dans le cas d'encourir une punition sérieuse, celle-ci se compose d'une privation de bourse de quelques jours, demandée par la direction à la Résidence supérieure qui prononce la punition. Comme on le voit, tout se fait réglementairement.

Pour le rétablissement de la sortie du samedi soir que demandaient les élèves, il fut refusé avec raison. De tous jeunes gens laissés libres de leur nuit en profitent pour aller qui sait où, au lieu de se reposer et la direction avait remarqué que, chaque lundi, les rentrants étaient fatigués et ne faisaient rien de bon ce jour là.

Le chef de service, là encore, donna raison à la direction, invoquant la nécessité de la discipline et des sanctions, et débouta les réclamant, les invitant à se soumettre.

À la suite des ces faits, la direction commença discrètement une petite enquête afin de découvrir les meneurs et put repérer six ou sept élèves qui furent surveillés de près.

Dimanche, quelques élèves punis devaient donc laver les tables et les bancs de leur réfectoire. Ils refusèrent d'obéir au moniteur qui les commandait, et d'exécuter la corvée. Ils disaient être des étudiants et non des coolies (où l'orgueil va-t-il se nicher !) et répondirent non ! aux objurgations du moniteur.

M. Fioleau vint sur les lieux, les sermonna les croyant calmés se retirer, mais alors les mutins s'en prirent au moniteur, l'injurièrent et menacèrent de le frapper, il dût aller se réfugier dans la loge du concierge, lequel est un adjudant indigène médaillé et retraité, et dont l'attitude en imposa aux écoliers.

M. Fioleau releva le moniteur de service, puis le calme revint, et lundi, le directeur rendit compte au résident maire qui vint à l'école, donna lecture aux élèves des règlements de la R. S. sur l'organisation et la discipline de l'école, interrogea les élèves, reçut leurs doléances et finalement, renvoya sept élèves reconnus comme étant les meneurs et qui cherchaient à entraider les autres.

Pendant la nuit de mardi, il y eut quelques conciliabules, et au matin à l'heure de l'entrée en classe, les professeurs trouvèrent 79 élèves en tenue de sortie, les malles faites, et prêts à partir.

Plein de patience, le directeur les sermonna, car il voyait bien que tous n'étaient pas contents de suivre les meneurs, si bien que vingt trois grévistes seulement quittèrent l'école, les cinquante six autres restèrent à l'école. Sur les 23 partants, deux furent remis à la Sûreté pour être dirigés sur leur province.

Ce matin, cinq autres élèves partirent après avoir essayé de débaucher leurs camarades.

Le mouvement était organisé, il y avait même un secrétaire trésorier disposant d'une petite somme produite par des cotisations.

Monsieur le résident-maire, décidé à ne tolérer aucune indiscipline, tout en écoutant avec soin les demandes de chacun, a tout simplement exclu de l'école tous ceux qui ont pris une part active à la grève, soit trente-huit élèves au total qui seront remplacés sans retard, l'enseignement donné à l'École pratique de commerce et d'industrie étant un des plus recherchés des indigènes.

Le nombre des élèves restant est de 147, sur un effectif de 185.

Disons pour terminer que le calme est rétabli et que, dès maintenant, certains de ces jeunes blanc-becs s'aperçoivent qu'ils ont commis une bêtise capitale. Tant pis pour eux.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 novembre 1927, p. 2, col. 2)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — LES EXCLUS. — Les élèves de l'École pratique d'Industrie de Haïphong dont les noms suivent sont exclus par mesure disciplinaire de cet établissement :

1re année : Tô-gia-Anh, Hô công Dien, Ngô-v.-Giang, Vu-dinh-Hièu, Luu-huy-Kiên, Ng.-v Kiêu, Ng.-v.-Mu, Ng.-v-Man, Vu.-v-Minh, Dao-quy-Nhuàn, Dao-v-Phuong, Doan-v.-Sa, Ng.-huu-Sot, Mai-xuân, Tap, Quach-dinh-That, Trân-dinh-Ty, Ng.-buu-Tuy ;

2e année : Lê-v-An, Lê-duc-Cuong, Dô-hông-Cu, Nghièm-tât-Khai, Ng.-manh-Khiêm, Dao-duc-Lai, Ng.-huu-Hui, Lê-v.-Nhân, Mac-dinh Tri, Vu-manh-Xuyèn, Ng.-v-Yên.

3e année : Ng.-thuc-Bao, Ng.-v.-Cong, Vu-huu-Chuyên, Ng.-v.-Dâu, Ng.-v.-Dich, Ng.-v.-Duoc, Trân-dinh-Duong, Ng.-khuc-Khang, Nguyên-xuân-Kinh, Pham-v.-So.

Le remboursement des allocations dont ils ont bénéficié pendant leur séjour à l'École pratique d'industrie sera poursuivi ultérieurement.

AU TRIBUNAL. — À l'audience correctionnelle de ce matin ont été jugés trois jeunes élèves de l'École pratique de commerce et d'industrie : Ng.-khac-Khang, 15 ans ; Ng.-van-Huong, 16 ans ; Doan-van-Sa, 17 ans ; qui furent surpris après s'être introduits frauduleusement la nuit venue dans les dortoirs de l'École, pour essayer d'inciter les élèves à quitter l'établissement.

Doan-van-Sa a été condamné à 8 mois de prison ; Khang et Huong, à 3 mois de la même peine.

Avis aux mauvaises têtes.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 décembre 1927, p. 2, col. 1)

À L'ÉCOLE PRATIQUE. — La commission de perfectionnement de l'École pratique de commerce et d'industrie s'est réunie hier matin sous la présidence de M. le résident-maire.

Elle a décidé de présenter à l'approbation de l'autorité supérieure un projet tendant à la suppression des bourses, lesquelles on le sait, consistent en une somme attribuée mensuellement à chaque élève afin de lui permettre de payer sa nourriture.

La subsistance des élèves serait assurée par l'administration qui traiterait avec un entrepreneur et suivant un cahier des charges, et naturellement sous la surveillance de la Direction de l'école.

La Commission a examiné les divers locaux et a constaté que certains, principalement les réfectoires, auraient besoin de modifications et de réparations.

Et pour finir, disons que si M. le résident-maire sait faire preuve d'énergie le cas échéant et se montrer sévère, il sait aussi encourager et récompenser les méritants ; c'est pourquoi il a décidé que cette année, cinquante élèves de l'École pratique assisteraient avec les autre élèves des écoles à la représentation qui sera donnée pour la jeunesse scolaire, jeudi huit décembre, au théâtre municipal.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1927, p. 5, col. 2)

À L'ÉCOLE PRATIQUE. — M. le résident-maire a bien voulu nous donner copie de la lettre suivante adressée à M. Fioleau, directeur de l'École pratique de commerce et d'industrie, par quelques jeunes élèves parlant au nom de leurs camarades.

À Monsieur le directeur de de l'École pratique d'industrie de Haïphong.

Monsieur le directeur.

Très émus d'avoir été désignés pour assister à la représentation théâtrale le dimanche 4 décembre dernier, nous nous permettons de venir respectueusement vous adresser nos sincères remerciements pour nous avoir choisis et nous avoir accordés des honneurs qu'envient nos camarades.

Nous vous promettons par la suite de nous bien conduire et de remplir consciencieusement nos devoirs d'apprentis afin d'être dignes de vos faveurs.

Nous vous prions enfin d'être notre interprète, auprès de M. le résident-maire, de nos sentiments de vive gratitude, de dévouement pour le remercier de la générosité sans bornes qu'il a prodiguée et des faveurs qu'il promet de combler à notre égard.

De toute mesure de grande bienveillance nous ne saurons qu'une chose : travailler pour vous remercier et vous récompenser de vos peines.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Suivent : quatorze signatures.

Tout en félicitant ces jeunes gens de leur excellent état d'esprit et en espérant qu'ils le conserveront toujours, il convient cependant de constater un fait, c'est que notre résident-maire a su agir comme il le fallait vis à-vis de quelques écervelés. Les élèves peuvent voir aussi que la sévérité n'exclut pas la bonté et que M. Klein sait encourager et récompenser les bons élèves. Donc tout est bien qui finit bien.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 décembre 1927, p. 2, col. 1)

PASSAGE. — Un passade pour France est accordé à Mme Pacaud Georges, Adolphe, femme d'un chef d'atelier à l'École pratique d'industrie de Haïphong, pour se rendre à Grayan (Médoc, Gironde).

Grève à l'école pratique de commerce et d'industrie d'Haïphong
(*Les Annales coloniales*, 3 janvier 1928)

Au mois de novembre dernier, quelques élèves de l'école pratique ayant été punis, refusèrent d'exécuter leur punition, laquelle consistait à laver les bancs et les tables de leur réfectoire.

Les mutins menacèrent un moniteur et un gardien de l'école.

M. le résident-maire [Eckert ou Klein ?] déclara qu'il serait sévère pour les mauvaises têtes et engagea les élèves à reprendre les cours.

Ceux-ci déclarèrent contraire à leur dignité. d'être astreints a titre de punition au lavage des bancs et tables, punition légère en somme.

Néanmoins, six élèves déclarèrent vouloir quitter la classe. M. le Résident-Maire leur fit remarquer qu'ils ne feraient plus partie de l'établissement.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 novembre 1928, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Roussel, professeur technique stagiaire de l'Enseignement professionnel en Indochine, est affecté à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 novembre 1928, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Gassies, chef d'atelier de 1re classe de l'Enseignement professionnel, rentrant de congé, est affecté à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

M. Camboulive, professeur technique de 3e classe de l'Enseignement professionnel rentrant de congé, est affecté à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 avril 1929, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Le nommé Ng.-van-Lien est exclu définitivement pour insuffisance de l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 mai 1929, p. 2, col. 1)

REPOS. — Un repos de six mois est accordé à M. Barrau, chef d'atelier contractuel à l'École pratique d'industrie à Haïphong, pour en jouir à Berck (Pas-de-Calais).

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 mai 1929, p. 2, col. 1)

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Brouillet (Maurice), chef d'atelier journalier en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong, est nommé chef d'atelier stagiaire de l'Enseignement professionnel en Indochine.

M. Brouillet est mis à la disposition du Résident supérieur au Tonkin.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juillet 1929, p. 2, col. 1)

MARIAGE. — Le mariage de M. Victor Ferdinand Louis Loizillon, colon, domicilié précédemment à Dinan (Côtes-du-Nord) et actuellement à Haïphong, avec Mlle Suzanne Burle, professeur de l'enseignement primaire à Haïphong, aura lieu le 24 juillet à 16 heures.

Les témoins seront Mme Mur, née Hammer, professeur de l'enseignement primaire en Indochine, et M. Fernand Gassies, chef d'atelier à l'École pratique d'industrie.

Nos souhaits de bonheur aux futurs époux.

LA VIE ANNAMITE
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 décembre 1929, p. 8)

École pratique d'industrie. — Le nommé Dan-van-My, élève de 1re année à l'École pratique d'industrie de Haïphong, est exclu définitivement, par mesure disciplinaire dudit établissement.

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1930)

Dans l'Enseignement professionnel. — M. Besançon, chef d'atelier principal de 3e classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École des Arts appliqués de Hanoï*, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie à Haïphong en remplacement numérique de M. Roussel.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1931, p. 2, col. 1)

CONGÉ. — Un congé de huit mois à solde entière est accordé a M. Louis Fioleau, directeur de l'École pratique d'industrie de Haïphong, pour en jouir a La Baule (Loire Inférieure).

À l'expiration de son congé, M. Louis Fioleau sera admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1931, p. 1, col. 1)

LES VACANCES DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES. — Les grandes vacances des écoles professionnelles du Tonkin auront lieu cette année, du samedi 4 juillet après les classes du soir, au dimanche 6 septembre inclus.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1931)

ENSEIGNEMENT. — M. Brouillet, chef d'atelier de 2e classe de l'Enseignement professionnel rentrant de congé, est affecté à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1932)

ÉCOLE PRATIQUE. — M. Le Guerroué, chef mécanicien hors classe des flottilles de l'Indochine à Haïphong, est chargé à raison de 4 p. l'heure effectivement assumée de 3 heures d'enseignement par semaine de la technologie des machines à vapeur à l'École pratique d'industrie à Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 avril 1932)

M. Fioleau (Louis), directeur d'école professionnelle en Indochine, est admis sur sa demande à faire valoir ses droits â une pension de retraite pour ancienneté de services.

Le montant de la pension de M. Fioleau sera fixe par un arrêté ministériel ultérieur.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 mai 1932)

COMMISSION D'EXAMENS. — La Commission des examens de sortie et de passage de l'École pratique d'industrie de Haïphong pour 1932 sera composée comme suit :

MM. Servoise, administrateur-maire de la ville de Haïphong ; Laurette, inspecteur du matériel et traction aux chemins de fer de l'Indochine ; Filoche, ingénieur principal des T. P., chef du service maritime à Haïphong ; Chenu, directeur général de la Cimenterie, président de la chambre de commerce de Haïphong ; Carlon, ingénieur civil des Constructions navales, directeur de la S A. C. M. ; Le Guerroué, chef mécanicien h c des T. P. ; Camboulive, directeur de l'École pratique d'industrie ; M. le tuan-phu de Kiên-An ; Vinay, ingénieur des T. P. ; Combel, ingénieur à la S. A C. M. ; Maneval, professeur à l'École Henri-Rivière.

La pluie violette
(*La Tribune indochinoise*, 24 octobre 1932)

Paris, 21 octobre (Arip). — *Officiel* : Sont nommés officiers de l'Instruction Publique :

M. Fioleau, directeur de l'école pratique de Haïphong.
M. Morgue, chef d'atelier de l'école pratique des industries d'Indochine.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1933)

PERMISSION. — Une permission de 17 jours à solde entière, pour compter du 2 janvier 1933, est accordée à M. Camboulives, professeur technique de 1re classe de l'Enseignement professionnel, directeur de l'École pratique d'industrie de Haïphong, pour en jouir au Tranninh.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1933)

A L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — Hier lundi a eu lieu l'exposition publique des travaux exécutés par les élèves des trois années de cours.

Les œuvres exposées témoignent de l'habileté manuelle des jeunes élèves et aussi du soin que prennent de leur enseignement technique le directeur et les professeurs de l'établissement.

Nous avons admiré une perceuse « sensitive » de toute beauté, entièrement construite à l'école, des tours avec les derniers perfectionnements, et aussi une machine rouleuse à thé, demandée par une station agronomique du Tonkin, des enveloppes de filtres pour la future cuisine de l'école, etc.

La forge, la chaudronnerie, la modèlerie et la fonderie ont exposé elles aussi de vrais chefs-d'œuvre, de fabrication compliquée qui témoignent de l'habileté des élèves et de la qualité de l'enseignement.

L'école sera agrandie, les travaux seront répartis en trois années, et déjà l'on travaille à l'établissement de charpentes, et diverses pièces de construction qui seront nécessaires. Tout sera fait à l'école même, et à des prix de revient très minimes. Dans trois ans, l'École pratique d'industrie sera un établissement modèle sans rival en Extrême-Orient.

Vendredi prochain, pour fêter le départ en vacances, une petite fête sportive aura lieu entre élèves.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1934)

CONCOURS D'ADMISSION À L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — MM. Bouteiller, Passagne et Pham van Rang, professeurs de l'Enseignement primaire à Haïphong, sont désignés comme membres du jury prévu à l'article 6 de l'arrêté du 13 avril 1934 partant ouverture d'un concours destiné à recruter les élèves de 1re année de l'École pratique d'industrie de Haïphong pour le concours d'admission à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

(*L'Avenir du Tonkin*, 1er septembre 1934)

Dans l'enseignement. — M. Barreau, chef d'atelier principal de 4e classe de l'Enseignement professionnel, rentrant de congé, est affecté à l'École pratique d'industrie de Haïphong, en remplacement de M. Neau, appelé à une autre destination.

M. Neau, chef d'atelier principal de 1re classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie de Haïphong, est désigné, sur sa demande, pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Hanoï*.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 septembre 1934)

Enseignement professionnel. — M. Camboulive, professer technique de 1re cl. de l'Enseignement professionnel en Indochine, rentrant de congé, est chargé, à titre provisoire, de la direction de l'École pratique d'industrie de Haïphong, en remplacement de M. Gassies, maintenu en qualité de chef d'atelier dans cet établissement.

M. Camboulive aura droit, en cette qualité, et à compter du jour de sa prise effective de service, à l'indemnité annuelle pour supplément de fonctions fixée à 400 piastres prévue par l'arrêté du 9 novembre 1921 et soumise aux réductions de 20 % prescrite par l'arrêté du 22 septembre 1931 et de 10 % ordonnée par l'arrêté du 19 janvier 1933.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 juillet 1935)

UNE HEUREUSE IDÉE DE M. CAMBOULIVE. — Hier, à 17 heures, de nombreuses personnalités françaises et annamites se sont rendues à l'École pratique d'industrie où le très sympathique directeur, M. Camboulive, leur présentait des épreuves des examens de fin d'année et des travaux exécutés par ses élèves. On a admiré de véritables œuvres d'art, et félicité chaleureuse ment M. Camboulive, les professeurs de l'école, et leurs élèves de leur magnifique effort.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL EN INDOCHINE
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 août 1935)

Nous extrayons du dernier rapport officiel les renseignements qui suivent :

……

Au Tonkin, les deux écoles pratiques d'industrie de Hanoï et de Haïphong totalisent 214 élèves, en baisse de 31 unités. Celle de Hanoï forme des ébénistes, des ajusteurs et des mécaniciens, chauffeurs d'auto ; celle de Haïphong*, plus riche et plus variée comporte les sections suivantes : ajustage, tournage, chaudronnerie, forge, fonderie, modèlerie, chauffeurs d'auto et enfin électricité, section créée cette année à la demande de certains employeurs.

Hanoï

(*L'Avenir du Tonkin*, 20 décembre 1935)

À propos de la frappe des sapèques Bao-Dai. — D'après le rapport de l'administration, les 200 tonnes de laiton employées à la frappe des sapèques Bao-Dai ont donne 98.053.500 sapèques et 61.350 kg de déchets. Sur ces déchets, 61.000 kg. ont été vendus à 183 p. la tonne et 350 kg. ont été donnés à l'École pratique d'industrie de Haïphong pour les besoins de cet établissement. La comptabilité des opérations relatives à cette sapèque fait ressortir les résultats suivants :

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1936)

LA FÉTE SPORTIVE DE L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE. — M. Camboulive, le si sympathique directeur de l'École pratique d'industrie, va quitter Haïphong pour prendre la direction de l'École des arts appliqués d'Hanoï. Unanimement aimé et regretté de ses élèves d'ici, M. Camboulive a été l'objet, dimanche après-midi, d'une chaleureuse manifestation de sympathie: une fête sportive a été, en effet, organisée par ses élèves en son honneur.

De nombreuses personnalités ont été invitées et, à quinze heures précises, la grande cour de l'École, magnifiquement décorée, abritait une assistance choisie.

Des exhibitions sportives, des mouvements d'ensemble, des numéros qui font penser aux artistes d'un cirque, avec des intermèdes comiques attirent aux athlètes de l'école des tonnerres d'applaudissements. Et l'on pense avec plaisir qu'en dehors des heures de classe où ces jeunes gens s'appliquent à leurs leçons et devoirs, les élèves de M. Camboulive s'exercent encore à des exercices physiques utiles et sains. Nous ne leur ménageons pas, ainsi qu'à leurs directeur et professeurs, nos félicitations les plus sincères.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 janvier 1937)

ÉCOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE. — L'effectif total des deux Écoles pratiques d'industrie de Haïphong et de Hanoï est, à une unité près, resté le même que l'an dernier (185 élèves en 1936 ; 184 en 1935). Celle de Haïphong a groupé 91 élèves (1 Français, 91 indigènes) dont 91 internes ; celle de Hanoi en a réuni 93 (2 Français, 20 Eurasiens, 71 indigènes), tous externes.

Les deux établissements ont le même but ; former des ouvriers qualifiés, susceptibles de devenir, tout au moins pour les meilleurs et après sélection naturelle par d'usine ou l'atelier, des chefs d'équipe ou des contremaîtres La durée des études est de trois ans dans chacun d'eux. Ces études sont complétées par une année de stage dans l'industrie

Les programmes suivis comportent dans les deux écoles :

Un enseignement général (langue française, éléments de mathématiques, éléments du physique et de chimie industrielles) d'une durée hebdomadaire de 2 à 9 heures selon les années ;

Un enseignement technique théorique (éléments de mécanique industrielle, d'électricité industrielle, de technologie industrielle, de dessin industriel d'une durée hebdomadaire de 6 heures à 11 h. 1/2 selon les années ;

Un enseignement technique pratique (période d'orientation manuelle de six mois par stages circulaires, apprentissage manuel spécialisé dans les sections d'atelier pendant cinq semestres d'une durée hebdomadaire de ? à 31 h. 1/2 selon les années.

La différence essentielle des deux écoles réside dans l'organisation des sections d'apprentissage dont la spécialisation est, pour le moment, plus poussée à Haïphong qu'à Hanoï.

L'École pratique d'industrie de Haïphong comprend : une section d'ajustage et machines-outils qui forme des ajusteurs , des tourneurs et des fraiseurs, — une section de forge et chaudronnerie qui forme des forgerons, chaudronniers, soudeurs, ferblantiers, plombiers et zingueurs, — une section de fonderie qui forme des mouleurs-mécaniciens, —- une section de moteurs qui forme des conducteurs mécaniciens de moteurs à vapeur.

L'École pratique d'industrie de Hanoï comprend : une section menuiserie qui forme des ébénistes, des menuisiers et des charpentiers, — une section élémentaire de forge, de chaudronnerie, d'ajustage et machines-outils. — une section d'automobiles. Elle est, d'ailleurs, en voie de réorganisation ; la réorganisation sera achevée pour la prochaine rentrée scolaire. L'établissement, qui comportera, en plus des sections ci-dessus mentionnées, une section d'électricité préparant à tous les métiers de l'électricité et une section de moteurs préparant aux métiers de conducteurs et de monteurs-mécaniciens des moteurs industriels autres que la machine à vapeur (Diesel, semi Diesel, à gaz pauvre, à explosion d'automobile et d'aviation), prendra, à partir de cette date, la dénomination de « École technique industrielle ». Les deux établissements seront donc, en quelque sorte, complémentaires l'un de l'autre et embrasseront la totalité des métiers que présente au Tonkin l'industrie mécanique de grosse et moyenne importance de caractère européen. Afin de mieux assurer la coordination de leur activité et d'éviter tout double emploi de leurs sections respectives, le directeur de l'École pratique d'industrie de Hanoï a été chargé d'assumer, cumulativement avec ses fonctions, le contrôle technique de l'École pratique d'industrie de Haïphong. À la rentrée prochain, l'École pratique d'industrie de Hanoï sera également pourvue d'un internat susceptible de recevoir 80 internes, ce qui permettra d'améliorer notablement la condition physique de ses élèves et la qualité de leurs études.

Les deux établissements utilisent les services de 9 agents européens (1 professeur technique, 7 chefs d'atelier dont 1 employé à titre journalier, 1 chargé de cours) et de 28 agents indigènes (2 professeurs. de l'enseignement primaire supérieur franco-indigène, 2 instituteurs, 12 moniteurs de l'enseignements professionnel et 12 contremaîtres, ces derniers étant tous employés à titre contractuel ou journalier.

Tous les élèves (27) sortis l'an dernier l'École pratique d'industrie de Haïphong ont trouvé des employeurs dès leur sortie: 15 ont été engagés par des services publics (Chemins de fer du Nord de l'Indochine, pilotage), 3 par la Marine Nationale et l'armée et 9 par diverses entreprises privées (Société des Constructions mécaniques, Société tonkinoise de radiophonie, Compagnie côtière de l'Annam, Société de transports automobiles routiers, Chemin de fer du Yunnan). Par contre, sur 29 élèves sortant de l'École pratique d'industrie de Hanoï, 9 seulement ont trouvé à se placer dès leur sortie ; le Service de l'enseignement ne possède pas de renseignements sur les autres. Les placement des élèves qui vont sortir cette année promet de s'effectuer dans de bien meilleures conditions.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Écoles pratiques d'Industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 mars 1937, p. 5, col. 4)

Est rapporté l'arrêté du 25 mars 1925 fixant le taux des allocations mensuelles à attribuer aux élèves des Écoles pratiques d'Industrie de Hanoï* et de Haïphong.

Le taux des allocations mensuelles pouvant être attribuées, par application de l'article 15 du règlement général de l'Enseignement professionnel, aux élèves des Écoles pratiques d'Industrie de Hanoï et de Haïphong est fixé uniformément à 5 p. 50 pour les trois premières années.

Les élèves de 4e année pourront recevoir une rétribution dans les conditions prévues par l'article 27 dudit règlement.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 avril 1937, p. 5, col. 5)

L'association dénommée « Amicale des Anciens élèves des Écoles pratiques d'Industrie du Tonkin », est autorisée a fonctionner dans les conditions déterminées par le décret du 21 février 1933 et par les statuts annexés à la présente décision.

L'ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE HAIPHONG A OBTENU UN VIF SUCCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 juillet 1937)

Au début de ce compte-rendu, il nous est agréable d'écrire que la fête annuelle de l'Ecole pratique d'industrie a eu un beau, un grand succès.

Le préau de l'Ecole avait été gentiment agencé, ampoules multicolores, motifs décoratifs, drapeaux, guirlandes et banderoles flottant au vent, rien ne manquait.

M. Gassies, directeur, se tient à l'entrée et, paternel, devise avec des groupes d'apprentis.

Nous avons noté la présence de MM. le général Goudouneix et de Mlle ; le colonel Casville et Mme ; le docteur Forest et Mme M. Godelu ; M. Mme et MlleLagauzère ; MM. Gavart, Fabre, Claverin[2], et de nombreuses personnalités françaises et annamites.

À 9 h. 00, la soirée débute par un discours que prononça pour la circonstance M. Ng.-quang-Hô.

Distributions des prix sous la présidence de M. le général Goudonneix.

ÉCOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE HAÏPHONG
Distribution des prix 10 juillet 1937
3e année

Premier prix : Tran-Thuy no mle 202.
Prix offert par les industriels et commerçants de la ville de Haïphong.
Deuxième prix : Nguyên-van-Lai no mle 218
Prix de bonne conduite : Ng.-dang-Chi no mle 220
Nguyên-buu-Thinh no mle 203.

2e année

---

[2] Minh Claverin : né à Quang-Yên, le 6 janvier 1887. Fils d'Émile Claverin et d'une mère inconnue. Deux enfants : Gisèle Jeannine (Langson, 4 janvier 1918-Marseille VIIe, 1er février 2005) et Pierre (Saïgon, 15 déc. 2022-Marseille VIIe, 28 oct. 1997). Ingénieur E.C.P. Ingénieur des T.P. à Saïgon, Kouang-Tchéou-Wan et Nam-Dinh.

Premier prix : Nguyên-quang-Lan n° mle 404
Deuxième prix : Tran-due-Minh n° mle 426
Prix de bonne conduite : Nguyên-dinh-Khang n° mle 405

1re année

Premier prix : Trran-van-Mieu n° mle 104 ;
Deuxième prix : Lai-van-Man n° mile 114 ;
Prix de bonne conduite : Ng-xuan-Kv n° mle 105.

Discours prononcé par M. Nguyên quang Hô, professeur de l'Enseignement primaire supérieur franco-indigène, à l'occasion de la distributions des prix aux élèves de l'E. P. I. de Haïphong

Mesdames,
Messieurs,

L'École pratique d'industrie de Haïphong est heureuse de vous adresser par ma voix ses remerciements les plus sincères pour avoir bien voulu accepter de venir assister à cette fête scolaire, Elle remerciera en particulier les amis qui, par de généreux prix qui lui ont été apportés, lui ont permis de récompenser dignement ses meilleurs élèves et d'encourager tous les autres ; à tous, elle tient à dire qu'elle n'oubliera jamais l'intérêt que vous portez à l'enseignement qu'elle distribue et aux ouvriers qu'elle forme. Les concours matériel, intellectuel autant que moral que vous lui apportez sous quelque titre que ce soit, pour faciliter sa tâche de fournir à l'industrie indochinoise une armée d'ouvriers habiles et instruits, dignes de ses efforts, lui est toujours précieux et a droit à sa profonde reconnaissance.

Puissent donc les divertissements de la fête qu'elle organise aujourd'hui vous distraire comme elle le souhaite, tout au moins vous faire passer sans trop de désagrément votre soirée dans cette enceinte.

Chers élèves,

À cet instant où chacun n'attend que le lever du rideau, loin de moi l'idée de vous faire une longue leçon. Je tiens seulement à vous exprimer, devant ce public choisi, au nom de M. le directeur, et de vos maîtres, mes collègues et en mon personnel, toutes nos félicitations pour les beaux succès que vous avez obtenus tant à l'examen de sortie qu'aux examens de passage.

Les examinateurs qui corrigeaient vos compositions ont été très satisfaits de votre travail et certains même ont été agréablement surpris de l'excellent résultat des devoirs fournis. Vous êtes bien récompensés de vos efforts faits durant l'année scolaire.

C'est pour nous une récompense non moins grande, Car vous vous imaginez sans doute quelle joie éprouve un maître devant le succès de ses élèves et combien lui est doux l'idée d'avoir conduit au but son troupeau. Je vous renouvelle donc ma satisfaction.

Mais si l'on peut être fier d'avoir bien accompli son devoir car enfin vous n'avez fait que remplir votre devoir de bon apprenti, c'est pour le continuer encore, à l'école après l'école, non pour en tirer vanité. La vanité est une laide chose. D'ailleurs, le fait d'avoir donné d'excellentes compositions aux examens n'a pas pour conséquence nécessaire de devenir un excellent ouvrier, tan s'en faut. C'est là sans doute un beau départ mais ce n'est tout de même qu'un début. Vous n'êtes, au sortir de l'École, que des apprentis. Et entre l'état d'un bon apprenti, qui est le point de départ, et celui d'un ouvrier qui est le but, il y a un long trajet à parcourir, Ce chemin, que chacun de vous va faire, plus ou moins rapidement suivant vos aptitudes, m'oubliez pas qu'il est hérissé de difficultés qu'avec de la bonne volonté, du courage et de la persévérance, vous surmonterez.

Si la route est accidentée, elle est aussi pleine de surprises, et vous aurez à observer de nouvelles et belles choses pour le plus grand bien de votre formation professionnelle.

Ceux qui l'ont parcouru avant vous, qui en ont déjà une longue expérience, ne manqueront pas de vous tendre la main. Suivez-les modestement. N'avez pas ce sot orgueil de vous croire plus savants que vos aînés et vos chefs, car s'ils se séparent de vous à mi-chemin, vous risquer fort de vous égarer, tout au moins de rester dans une situation médiocre. Déployez donc vos efforts pour remplir d'abord consciencieusement votre tâche, puis pour perfectionner votre méthode de travail et pour en acquérir plus d'habilité, précision et de vitesse, qualités dont dépend votre salaire.

Je saisis cette occasion pour exprimer aux anciens élèves de l'Ecole notre satisfaction pour avoir su élever bien haut le bon renom de l'Ecole pratique d'industrie de Haïphong.

Partout, dans tous les ateliers de l'Indochine où ils travaillent, ils savent, à de rares exceptions près, se créer une situation honorable, se faire estimer de leurs chefs et aimer de leurs compagnons, et, du mème coup, par répercussion, faire connaître et apprécier l'Ecole d'où ils sont sortis. Partout ils ont déblayé le terrain pour les camarades qui les suivent.

S'il existe dans ce pays une école où le lien de solidarité unit étroitement les élèves de toutes les promotions, c'est bien l'Ecole pratique d'industrie de Haïphong : suivant que les élèves des promotions antérieures se conduisent plus ou moins bien, le placement des nouveaux sortants est plus ou moins facile, les débouchés plus ou moins nombreux.

Heureux dans l'état actuel des choses, cette Ecole jouit d'une estime exceptionnelle auprès des employeurs entre les mains desquels le hasard fait tomber quelques-uns de nos apprentis. Le nombre de places qu'ils offrent chaque année n'est jamais inférieur au nombre d'ouvriers que nous avons pu former. C'est une très bonne situation à conserver. Et je rappelle aux élèves que s'ils profitent actuellement de ces avantages c'est aux camarades qui les précèdent qu'ils les doivent. C'est une dette qu'ils contractent vis-a-vis de leurs devanciers et dont ils doivent s'acquitter vis-a-vis de leurs successeurs sur les bancs de l'Ecole.

Travaillez donc toujours avec la ferme idée de ne jamais compromettre la bonne réputation de l'École pratique d'industrie de Haïphong, mais de la rehausser autant que vous le pouvez. C'est dans votre intérêt personnel et dans l'intérêt de tous vos camarades. C'est aussi la meilleure manière de témoigner votre reconnaissance envers cet établissement scolaire, qui, en plus des connaissances qui élèvent votre niveau intellectuel, vous apprend encore un métier susceptible de vous faire gagner honnêtement votre riz quotidien.

Programme de la fête

— Inauguration-illumination
— Distribution des prix
— La pyramide Epienne
— Concours de lanternes
— Nymphes des forêts
— Mouvements d'ensemble à la barre
— Danse birmane
— Rosace
— Le docteur improvisé
— Concours de beauté-La reine des beautés asiatiques
— Deux fois trompé ou la glace complice (mimique)
— Les athlètes épiens dans leurs exercices aux barres parallèles
— Harmonies athlétiques
— La vocation d'un jeune certifié

— Danses des beaux gars.

Nous nous plaisons à reconnaître que tous ces tableaux furent présentés de façon parfaite. Afin d'en rehausser l'éclat, quelques anciens élèves avaient bien voulu prêter leur concours. Ce fut un vrai régal. Tous ces jeunes gens évoluèrent avec grâce et adresse connaissant à merveille l'art chorégraphique. Ils nous firent assister et applaudir à de belles choses.

En résumé, en tous points réussie cette fête a satisfait tous les goûts. Rien ne vaut le succès de telles manifestations, le désintéressement des organisateurs, la valeur des animateurs et la joie de tous. Nous avons constaté tout cela et à tous, nous disons merci et au revoir, à l'an prochain.

M. Châtel visite Haïphong
(*Chantecler*, 15 juillet 1937, p. 3)

……

Après avoir fait ainsi le tour des problèmes intéressant Haïphong au premier plan, le résident supérieur quitta l'hôtel de ville à 9 h. 35 pour se rendre à l'École pratique d'industrie. M. Gassies, directeur de l'établissement, le reçut. Les élèves étaient alignés derrière leurs établis. M. Châtel serra la main d'un élève de la section des autos, qui avait fini ses trois années d'études. Il s'informa des conditions de travail et d'existence des élèves, et leur assura qu'il ferait tout son possible pour les placer après la sortie de l'école. Il s'intéressa vivement aux travaux. et félicita chaleureusement M. Gassies. Il passa de l'atelier au réfectoire, trouva le menu excellent. Il suggéra à M. Gassies la création d'une école de métiers, au sein de l'établissement. pour les petits enfants. Ces derniers n'apprendraient pas le français, mais apprendraient à devenir des ouvriers.

……

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Conseil d'administration de l'École pratique d'industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mai 1938)

Le conseil d'administration et de perfectionnement de l'École pratique d'industrie de Haïphong est composé ainsi qu'il suit :

MM. Valette, administrateur-maire de la ville de Haïphong, président.

Gantier [3], ingénieur, directeur du Port autonome à Haïphong.

Carton, ingénieur civil des Constructions navales, directeur de la Société des constructions mécaniques à Haïphong.

Lataste, ingénieur, directeur de la Société des Charbonnages de Dông-Triêu à Uông-Bi.

Cuny, directeur de la Société de Filteries d'Indochine à Haïphong.

Claverin, ingénieur des Travaux Publics, en service à Haïphong.

Mahoux, chef-mécanicien des Flottilles de l'Indochine (T.P.) à Haïphong.

Le directeur de l'École, le tuân-phu de Kiên-An, membres.

Un professeur technique et un chef d'atelier à la désignation du directeur de l'École assisteront aux séances avec voix consultative.

---

[3] *Julien* Émile Gauthier (et non *Gantier*)(Montret, Saône-et-Loire, 3 avril 1884-Grasse, 30 août 1972) : chef du service hydraulique au Tonkin (digues), puis directeur du port autonome de Haïphong (juillet 1935). Chevalier de la Légion d'honneur. Auteur.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Exposition de l'École pratique d'industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 juin 1938)

Une exposition des travaux exécutés par élèves de l'École pratique d'industrie de Haïphong, aura lieu dans un local de cet établissement scolaire, du 1er au 7 juillet prochain. Elle sera ouverte tous les jours de 7 heures à 11 heures et de 15 heures à 17 heures.

Les artisanats, les commerçants, les parents des élèves sont cordialement invités à visiter cette intéressante exposition. Des guides, choisis parmi les professeurs européens et annamites de l'École, leur donneront tous les renseignements utiles et leur feront visiter en même temps les salles de classe, de dortoir, de réfectoire, de bain, etc. de l'école.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
École pratique d'industrie d'Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er juillet 1938)

L'exposition des travaux pratiques et théoriques des élèves s'ouvrira à l'École le 1er juillet à 15 heures et durera jusqu'au 7 juillet à 17 heures.

Ouverture matin : de 7h. à 11 heures

Soir : de 15 h. à 17 heures.

Cette exposition annuelle permet à tous ceux que l'Enseignement professionnel intéresse de se rendre compte du travail et de la valeur des élèves formés par l'École pratique d'industrie de Haïphong.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Les obsèques de Henry Goudemant
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 juillet 1938)
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Henri_Goudemant_entrepreneur.pdf

M. Aude, directeur de l'École pratique d'industrie de Hanoï

LA VIE ADMINISTRATIVE
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1938)

M. Camboulive, professeur technique principal de 2e classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, rentrant de congé, est chargé de la direction de l'École pratique d'Industrie de Hanoï*, en remplacement de M. Aude, appelé à une autre destination.

M. Aude, professeur technique principal de 1re classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, directeur de l'École pratique d'Industrie de Hanoï, est désigné pour prendre la direction de École pratique d'industrie de Haïphong, en remplacement de M. Gassies, appelé à d'autres fonctions.

M. Gassies, chef d'atelier principal hors classe de l'Enseignement professionnel en Indochine, chargé à titre provisoire, de la direction de l'École pratique d'Industrie de Haïphong, est maintenu en qualité de chef d'atelier dans cet établissement.

MM. Camboulive et Aude auront droit a compter du jour de leur prise effective de service, à l'indemnité annuelle pour supplément de fonctions fixée par l'arrêté du 28 décembre 1934.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JULES BRÉVIÉ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE, À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA SESSION DU GRAND CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS LE 20 OCTOBRE 1938

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 octobre 1938)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Brevie_gougal_IC_1937-1939.pdf

……

C'est toujours en vue de travailler à constituer à l'Indochine la puissance économique qui lui manque que j'ai, au cours de l'année écoulée, poursuivi la réforme de l'enseignement technique qui était, à mon sens, insuffisamment lié à la vie agricole, industrielle et commerciale du pays. L'enseignement technique ne se donne en Indochine que dans les Écoles pratiques d'industrie qui ne sont qu'au nombre de sept. Si leur nombre est insuffisant, le succès obtenu par chacune d'entres elles est incontestable, puisqu'elles ont réuni, en 1938, 2.370 élèves, contre 1.889 en 1937. Le placement de ces élèves se fait généralement sans aucune difficulté. En ce qui concerne même les écoles de Hanoï et de Haïphong, le nombre des situations offertes est beaucoup plus grand que celui des élèves sortants. Beaucoup parmi eux deviennent rapidement contremaîtres. La valeur professionnelle acquise par ces jeunes gens est donc démontrée. Ce succès est une indication de ce qui pourra être obtenu quand une liaison étroite et permanente sera établie, comme je le désire, entre les organismes économiques du pays et l'enseignement technique à tous ses degrés.

Au Tonkin, les écoles de Hanoï et de Haïphong se complètent l'une l'autre. Celle de Hanoï forme des ajusteurs, des électriciens, des spécialistes des moteurs à explosion, des menuisiers. Depuis peu de temps, y fonctionne aussi un cours d'aviation et de radiotélégraphique. Les élèves sortis de cette école avec de bonnes notes sont très recherchés ; ils entrent aisément dans les chemins de fer, dans les mines et dans les maisons de la place. À Haïphong, on forme surtout des ajusteurs-tourneurs, des chaudronniers, des fondeurs et des mouleurs, qui trouvent sans difficulté des emplois dans les chemins de fer, dans la Marine, dans l'Armée et dans l'industrie locale.

……

Telle est, Messieurs, l'organisation actuelle de l'enseignement technique en Indochine. Si notables que soient les résultats déjà obtenus, si louables que soient les effets réalisés par les maîtres et par les élèves, je pense que l'Indochine n'a pas encore l'instrument qu'il lui faut pour assurer la formation de tous les techniciens et de tous les maîtres-ouvriers qui lui sont indispensables. C'est à forger cet instrument que se sont employés, au cours de cette année, tous ceux qui partagent avec moi la charge de préparer en cette matière l'avenir de ce pays. Je vous ai indiqué les premières réalisations effectuées dans ce but. Cet effort sera continué au cours de l'année qui vient.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
École pratique d'industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1938, p. 5, col. 2)

MM. Dinh van Viên, moniteur de 5e classe, et Nguyên van Luân, moniteur stagiaire de l'Enseignement professionnel, sont chargés, à compter du 13 novembre 1938, des fonctions de surveillant d'internat à l'École pratique d'industrie de Haïphong en remplacement de MM. Dang van Nhân et Tran van Hoé.

MM. Dinh van Viên et Nguyên van Luân auront droit aux prestations en nature (logement, nourriture) et à une indemnité mensuelle de six piastres prévue par l'arrêté du 15 décembre 1938 suscité.

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES ECOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE DU TONKIN
Siège social : Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1939, p. 5)

L'Association amicale des Anciens élèves des Écoles pratiques d'industrie du Tonkin, dans l'intention de :

1° — venir en aide aux élèves nécessiteux ;
2° — financer le cours gratuit de dessin et de technologie ;
3° — éditer des livres techniques,

organisera, sous la présidence de M. l'administrateur maire de Haïphong, le dimanche 2 avril 1939 à 8 h. 300 une matinée cinématographique au local du « Casino », avenue Paul-Doumer, Haïphong.

Matinée cinématographique
sous la présidence de M. l'administrateur maire

Organisée par l'Association amicale des anciens élèves des Écoles pratiques d'industrie du Tonkin le dimanche 2 avril 1939 à 8 h. 30 pour :

1° Éditer les livres techniques vendus à bas prix ;
2° Développer le cours gratuit de technique aux ouvriers ;
3° Attribuer des bourses aux élèves nécessiteux.

Le programme

comportera :
Des exhibitions de guitare hawaïenne, espagnole par M. Thân.
Des chants en chœur par les élèves de l'E.P.I. dirigés par M. Lê-Thuong.
Des exhibitions de gymnastique par les athlètes de l'E.P.I.
Une statue vivante par M. Luan, moniteur de l'E.P.I.
Une causerie sur l'édition des livres technique par M. Thang, moniteur de l'E.P.I.
Et un film parlant :

Le rayon diabolique

Prix des billets : 2 p. 1 p. 50 0 p. 85, 0 p. 65 0 p.31 0 p.15
L'Amicale des anciens élèves des Écoles pratiques d'industrie du Tonkin.

À l'École pratique d'industrie de Haïphong
La fête de fin d'année scolaire
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 juillet 1939, p. 5)

La fête de fin d'année scolaire organisée les élèves de l'École pratique d'industrie de Haïphong a eu lieu samedi soir, à partir de 20 h. 30, sous la présidence de M. le Dr Fesquet, 1er adjoint au maire, représentant celui-ci empêché.

Dans un décor seyant rehaussé par une brillante illumination, la fête a remporté le succès escompté. Parmi l'assistance, on remarquait : M. Aude, directeur de l'École pratique d'industrie ; M. Jarlier, directeur de l'École Henri-Rivière ; M.Gravier, Inspecteur de l'Enseignement primaire ; M. Lemineur, directeur du groupe scolaire Bonnal ; M. le Dr. Gouillon ; M. Lacour, ingénieur à la S.A.C.M. ; M. Defer, directeur de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient ; M. Brouillet, chef d'atelier à l'École pratique d'industrie, etc..., avec, bien entendu, de nombreux parents d'élèves.

M. Ho, professeur à l'l'École pratique d'industrie, prononça le discours d'usage où, après avoir parlé des matières premières du Tonkin et des industrie actuellement existantes, il formula le vœu d'un développement rapide de l'enseignement professionnel tonkinois, pour le plus grand bien de la jeunesse ouvrière et des industries.

Puis commença la distribution des prix dont quatre offerts par M. Defer, directeur de la Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient*, aux quatre meilleurs élèves chaudronniers de l'École.

Enfin eut lieu la partie récréative de la fête, suivant le programme déjà publié par nous, et qui fut exécuté avec un art consommé et dans un style impeccable, notamment pour les jeux sportifs qui arrachèrent des cris d'admiration aux spectateurs.

Dans une atmosphère intime, cordiale et gaie, la fête se poursuivit assez tard dans la nuit et l'assistance, en se retirant, n'eut que des éloges à adresser au directeur, aux professeurs et aux élèves de l'École pratique d'industrie.

Nous nous associons pleinement à ces félicitations.

École pratique d'industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 septembre 1939, p. 2)

M. Guerné, chef d'atelier principal hors classe de l'Enseignement professionnel, en service à l'École pratique d'industrie de Hanoï*, est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

LA VIE ADMINISTRATIVE
À l'École pratique d'industrie
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1939, p. 2)

Est rapporté l'arrêté du 8 septembre 1939 désignant M. Guerné, chef d'atelier principal hors classe de l'enseignement professionnel en service à l'École pratique d' industrie de Hanoï, pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Haïphong.

M. Nallet, chef d'atelier de 3e classe de l'Enseignement professionnel, en service à École pratique d'industrie de Haïphong (poste supprimé), est désigné pour continuer ses fonctions à l'École pratique d'industrie de Hanoï (emploi nouveau).

RÉCEPTION DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR GRANDJEAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1941, p. 3, col. 4)

Le jeudi, 16 janvier 1941, à 15h.30, M. le résident supérieur Grandjean, effectuant une visite officielle à la chambre de commerce de Haïphong, fut accueilli à sa descente de voiture par M. le président Chenu […].

M. Chenu prononce alors l'allocution suivante :

Monsieur le résident supérieur,

……

Dans le même ordre d'idée, nous aimerions recevoir l'assurance que l'École pratique d'industrie d'Haïphong, supprimée en raison de la réquisition de ses installations par la marine militaire, sera rétablie et développée dès que les circonstances le permettront. Des résultats très intéressants avaient, en effet, été obtenus dans cette école créée et vivant dans un milieu tout spécialement industriel.

……